



S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHE **DEVELOPPEMENT DURABLE** DES ENTREPRISES DE PROPRETÉ

Les défis de demain, économiques, sociaux et environnementaux, font appel à la responsabilité de chacun. C'est dans cet esprit que la Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de leur programme développement durable.



- Parce que la Propreté est une activité transversale à l'ensemble des secteurs économiques...
- Parce que ses métiers sont basés sur la ressource humaine...
- Parce que ses acteurs sont confrontés aux grands enjeux environnementaux...

La branche déploie avec ses opérateurs un programme développement durable à destination de toutes les entreprises de propreté, qui leur permet de s'engager concrètement.



Un dispositif d'accompagnement des entreprises

Des groupes de 10 entreprises sont organisés en régions et accompagnés par des consultants spécialisés. Alternant phases collectives, individuelles et ateliers d'application, les entreprises déterminent leurs objectifs sur la base de 51 actions et indicateurs de performance. La mise en œuvre de leur propre plan de développement durable se traduit par des actions au sein de leur entreprise : éco gestes, Bilan Carbone™, intégration de jeunes, de travailleurs handicapés...

Un programme basé sur 5 objectifs déclinés en 51 actions

Chaque entreprise, à partir d'un diagnostic de sa situation, choisit parmi 51 actions celles qu'elle juge prioritaires. Elle détermine un plan de progression à partir d'indicateurs précis.



.1

RENFORCER L'ENGAGEMENT SOCIAL

L'individu est au cœur du développement et de la pérennité des entreprises de propreté. Elles s'engageront pour l'égalité des chances, la lutte contre les discriminations, l'amélioration des conditions de travail et le développement des compétences de leurs salariés.

- Exemple d'action :

→ **PRIORITÉ :**
Intégration de travailleurs handicapés

→ **ACTION :**
Développer le tutorat pour conforter l'emploi de travailleurs handicapés

→ **INDICATEURS :**
Taux d'embauche des travailleurs handicapés, Turn-over

.2

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

A travers des systèmes de management environnemental, les entreprises de propreté contribueront aux économies d'énergie, à la réduction et à la valorisation des déchets, à la rationalisation des consommables et à l'utilisation de produits responsables.

- Exemple d'action :

→ **PRIORITÉ :**
Emballages

→ **ACTION :**
Promouvoir des systèmes de dosages automatiques avec des produits concentrés (diminution des déchets d'emballage)

→ **INDICATEUR :**
Pourcentage de sites équipés

.3

ÉTABLIR ET RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES PARTIES PRENANTES

En créant des partenariats actifs avec les clients, les fournisseurs, les collectivités locales, les associations et les ONG, les entreprises de propreté contribueront à l'attractivité des territoires sur lesquels elles opèrent.

- Exemple d'action :

→ **PRIORITÉ :**
Partenariats avec les clients donneurs d'ordre

→ **ACTION :**
Intégrer dans les réponses aux appels d'offres l'engagement « RSE » (Responsabilité Sociale des Entreprises) de l'entreprise vis-à-vis du client

→ **INDICATEUR :**
Pourcentage de contrats clients passés dans l'année comportant les paragraphes « RSE »

.4

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

Les entreprises de propreté, en s'engageant à une plus grande transparence à l'aide de Chartes et de systèmes de reporting, seront en mesure de prouver la réalité de leurs efforts et les progrès engendrés.

- Exemple d'action :

→ **PRIORITÉ :**
Document de référence (Charte)

→ **ACTION :**
Formaliser une Charte d'engagement développement durable de l'entreprise, à usages interne et externe

→ **INDICATEUR :**
Existence d'une Charte

.5

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

Source d'économies directes, le programme développement durable permettra d'anticiper les évolutions réglementaires et de mieux maîtriser les investissements indispensables.

- Exemple d'action :

→ **PRIORITÉ :**
Politique d'achat

→ **ACTION :**
Revoir la politique d'achat afin d'intégrer les facteurs sociaux et environnementaux et apprécier leurs incidences économiques

→ **INDICATEUR :**
Économies réalisées dans les achats

PHASE 1 Comprendre le développement durable et définir un plan d'actions (2 journées)

PHASE 2 Mener un diagnostic dans l'entreprise et définir des actions prioritaires (4 journées)

PHASE 3 Mettre en œuvre un plan d'actions et évaluer sa performance en matière de développement durable (8 journées)

En 2009, **100 entreprises** de propreté s'investissent dans ce programme.



Parce qu'elles interviennent dans tous les secteurs d'activité, tous les lieux de vie et sur tous les territoires, les entreprises de propreté ont vocation à être de formidables acteurs du développement durable.

Plus d'informations :
www.proprete-services-associes.com

Contact : dd@federation-proprete.com

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS

34, Boulevard Maxime Gorki - 94808 Villejuif Cedex

T : 01 46 77 68 00 - F : 01 47 26 90 85



FEP
Fédération des
Entreprises de
Propreté et
Services Associés

